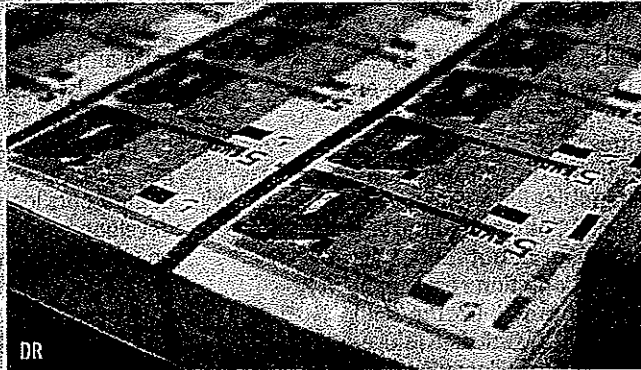


Développement. Un après-midi d'ateliers pour tout savoir sur les nouveaux programmes européens et les modalités d'accès aux fonds européens...

Un nouveau départ de l'Europe en Bourgogne !

 **S**ix cents millions d'euros de fonds européens ont été attribués à la Bourgogne pour la période 2007-2013. Ces financements sont fortement axés sur la réalisation de projets innovants qui contribueront à l'amélioration de la compétitivité et de l'emploi sur l'ensemble des territoires, urbains et ruraux. Mardi prochain, les acteurs de l'engagement européen en Bourgogne (préfecture et secrétariat général aux affaires régionales [Sgar], Conseil régional et Commission européenne) invitent les acteurs



économiques, sociaux, culturels à découvrir ces programmes européens et les modalités d'accès aux fonds européens (fonds social européen [FSE], fonds européen

pour le développement régional [Feder], fonds européen agricole pour le développement rural [Feader]).

Quatre ateliers sont proposés : « Les priorités européen-

nes 2007-2013 en Bourgogne », « Le développement durable, une priorité des programmes », « Histoires de projets réussis » (témoignages de porteurs de projets) et « L'innovation, thème majeur de la programmation 2007-2013 ». L'après-midi s'achèvera, en guise de synthèse, sur la présentation des « défis à relever pour le développement du territoire bourguignon ».

PATRICE BOUILLOT

♦ **Mardi 24 juin à 14h**
au Palais des congrès
de Dijon.

Contact : 03.80.44.67.76.